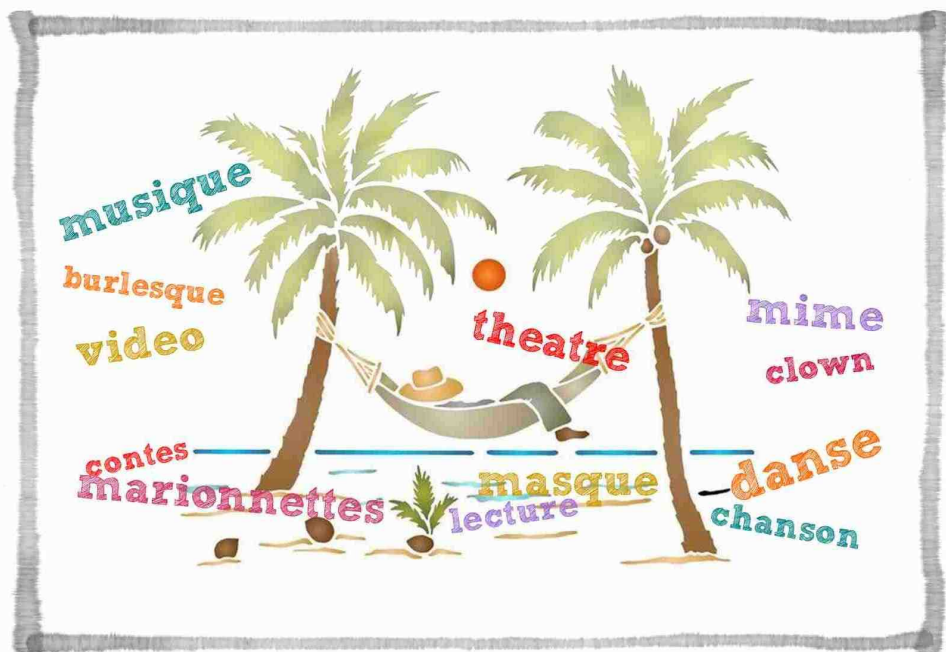


Jeux de Vilains vous propose son

(H)amac à Lailly en Val

(Heureuse) Association pour le Maintien
d'Actions Culturelles



Programmation Culturelle
pluridisciplinaire gérée en autonomie
par un groupe de souscripteurs.

Jeux de Vilains développe depuis plusieurs années des actions culturelles sur le plan local et c'est logiquement qu'un groupe s'est formé autour avec une envie de partage et de dynamisme.

Une (H)AMAC pour...

Ses adhérents

Prendre en main sa consommation de spectacle en choisissant nous même les spectacles qu'on veut voir.

Se réunir pour échanger, s'enrichir.

Agir en autonomie.

Programmer librement et en toute indépendance.

Permettre à des compagnies de mieux vivre de leur travail.

S'investir dans une démarche citoyenne

Le public

Voir des spectacles de qualité à prix raisonnables

Bénéficier d'une diversité d'évènements.

Être accueilli avec convivialité.

Echanger avec les groupes à l'issue des spectacles

Comment ca marche...

Six spectacles de théâtre, de danse, de musique... seront organisés par les adhérents dans la saison **de janvier a decembre**.

Les adhérents souscrivent sur le principe du **mecenat culturel** : deux tiers des dons sont déduits l'année suivante de l'impôt sur le revenu sur présentation du reçu que *Jeux de Vilains* fournira.

La souscription se fait sous forme de parts de 40€ qui permettent l'entrée gratuite à un spectacle. En versant 200€, vous avez droit à l'entrée des 6 spectacles mais rien ne vous empêche de donner plus !

La première année comportera quatre soirées seulement (**30 mars, 11 mai, 12 octobre et 23 novembre 2012**) mais la souscription reste la même pour aider à la mise en route du projet.

Les soirées auront lieu à la **Lisotte à Lailly en Val** et le prix d'entrée au public non-adhérent sera de 10€ et 5€.

Adhérer, c'est aussi **s'investir au sein d'une ou des commissions** en fonction de vos compétences ou simplement de vos envies :

- administration
- communication
- programmation
- intendance
- technique

Questions frequentes

Pourquoi de l'argent privé ?

Pour pallier la diminution de budget dans le domaine culturel et réinjecter de l'argent public par le moyen du crédit d'impôt.

Pourquoi une souscription ?

Pour établir un budget prévisionnel et assurer la pérennité de notre action.

Si je suis intéressé mais que j'ai peu de temps à consacrer aux commissions ?

Nous avons imaginé qu'une adhésion implique une participation active aux commissions car nous croyons à la force d'un collectif. Votre disponibilité, même réduite, sera donc la bienvenue.

Puis-je payer en plusieurs fois ?

Vous avez la possibilité de donner en plusieurs chèques, tous datés du jour où vous les signez, et Jeux de Vilains peut les encaisser sur plusieurs dates en accord avec chacun.

Jusqu'à quelle date puis-je souscrire pour la saison 2012 ?

Pour que votre crédit d'impôt fonctionne sur l'année 2011, la souscription doit avoir lieu avant le 31 décembre.

Contacts 

29, rue de la Mairie 45740 Lailly en Val
06 07 99 80 30 - jeux.de.vilains@wanadoo.fr
www.jeuxdevilains.fr